

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ANNÉE 2021



Table des matières

1	Grand Lieu et l'assainissement collectif des eaux usées	3
1.1	Présentation du territoire	3
1.2	Gouvernance	4
1.3	Mode de gestion	5
1.4	Une équipe au service des usagers et des projets d'investissement	5
2	Chiffres clés et faits marquants	5
2.1	Chiffres clés de l'année 2021	5
2.2	Faits marquants de l'année 2021	5
2.3	Le patrimoine	7
2.4	Le service aux usagers	10
3	Annexes	11
3.1	Nombre d'abonnés	11
3.2	Volumes facturés	11
3.3	Volumes traités	11
3.4	Surverses	12
3.5	Boues	12
3.6	Linéaire de réseaux	14

Liste des tableaux

Tableau 2 : Stations d'épuration – chiffres-clés 2021	9
---	---

Liste des figures

Figure 1 : Territoire de Grand Lieu Communauté	3
Figure 2 : Evolution de la population entre 1990 et 2020 (base 100 en 1990_ source Insee)	4
Figure 3 : Evolution de la population entre 1990 et 2020 (base 100 en 1990_ source Insee)	4
Figure 4 : Localisation des stations d'épuration	7

1 Grand Lieu et l'assainissement collectif des eaux usées

1.1 Présentation du territoire

Grand Lieu Communauté est une intercommunalité composée neuf communes pour un peu plus de 40 000 habitants.

Situé à proximité immédiate de la métropole nantaise et à quelques encablures du vignoble nantais, de la Vendée et du littoral, le territoire est marqué par un tissu économique dynamique (430 entreprises sur 16 parcs d'activités) et par la présence du lac de Grand Lieu, plus grand lac de plaine de France en hiver. Territoire péri-urbain reconnu pour son cadre de vie agréable, Grand Lieu a connu une forte croissance démographique ces 30 dernières années.

Créée en 1993, l'intercommunalité exerce de nombreuses compétences au service des communes, des habitants et des entreprises du territoire : développement économique, aménagement du territoire, mobilités, assainissement collectif et non collectif, déchets, tourisme, équipements aquatiques...



Figure 1 : Territoire de Grand Lieu Communauté

Elle regroupe les communes de :

- Saint Philbert de Grand Lieu – 9 183 habitants
- La Chevrolière – 5 775 habitants
- Le Bignon – 3 910 habitants
- Geneston – 3 695 habitants
- Saint Lumine de Coutais – 2 234 habitants
- La Limouzinière – 2 471 habitants
- Saint Colomban – 3 460 habitants
- Pont Saint Martin – 6 279 habitants
- Montbert – 3 207 habitants

Une forte croissance démographique

Grand Lieu Communauté a connu une forte croissance démographique depuis 1990. En effet, la population du territoire a progressé de 66 % entre 1990 et 2020, une augmentation plus soutenue qu'au niveau départemental (+34%) et régional (+23%), passant d'une population de 24 191 habitants à 40 214 habitants en un peu moins de 30 ans.

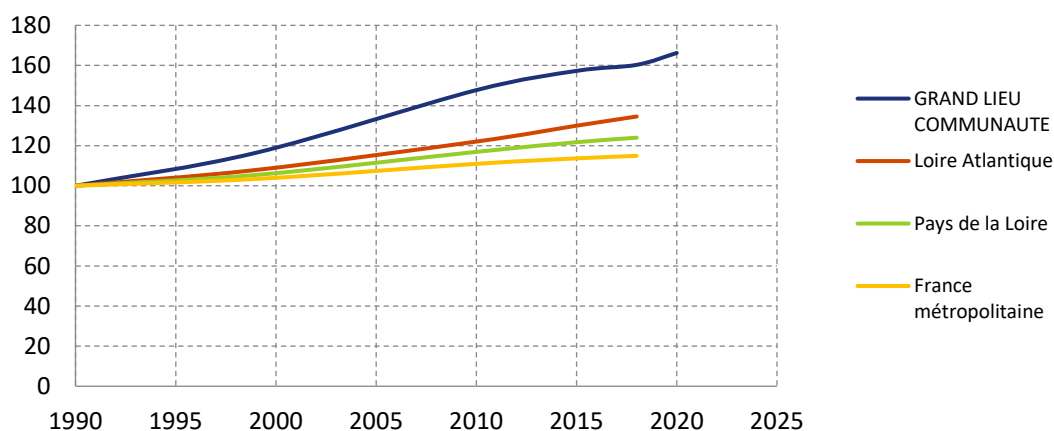


Figure 2 : Evolution de la population entre 1990 et 2020 (base 100 en 1990_ source Insee)

Si la croissance démographique ralentit depuis le début de la décennie, celle reste tout de même soutenue sur l'ensemble du territoire avec une progression de 550 habitants par an, en moyenne.

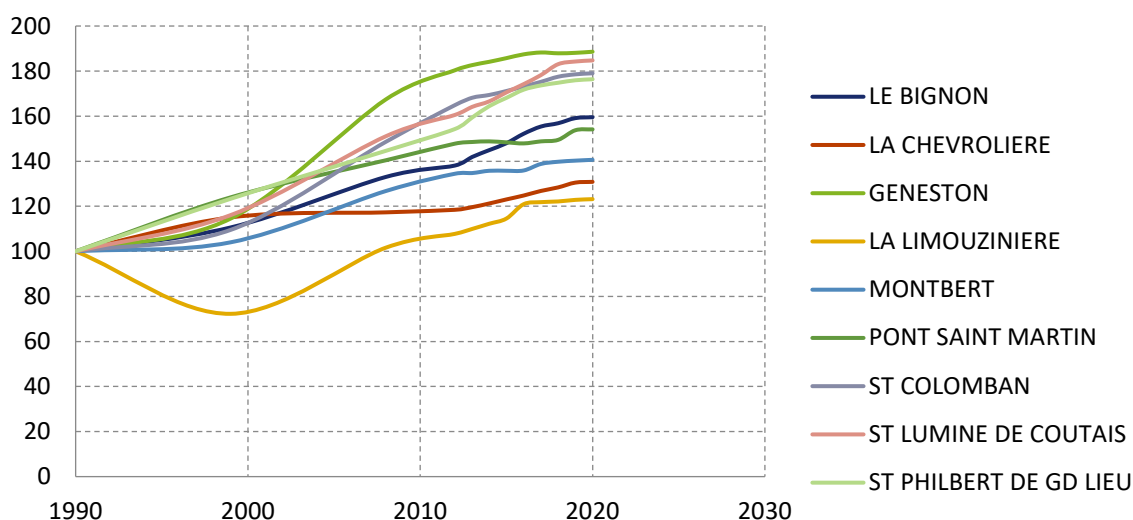


Figure 3 : Evolution de la population entre 1990 et 2020 (base 100 en 1990_ source Insee)

Le système d'assainissement collectif du territoire a dû s'adapter progressivement à l'augmentation de la population sur le territoire. Il se compose aujourd'hui de la manière suivante :

- 15 stations de traitement des eaux usées de 100 EH à 8 500 EH,
- 63 postes de refoulement,
- 195 km de réseaux d'eaux usées.

1.2 Gouvernance

Le Conseil communautaire de Grand Lieu Communauté a adopté en 2020 un Pacte de Gouvernance 2020-2026. La Communauté et ses communes membres s'engagent à définir et mettre une politique

qui garantisse le rassemblement, la transparence, la représentativité de chaque commune et la recherche du consensus dans le processus décisionnel.

La commission Assainissement Collectif de Grand Lieu Communauté est l'instance chargée d'étudier les dossiers liés à cette thématique. Composée de 10 élus titulaires et 10 suppléants représentant les 9 communes du territoire, elle se réunit environ 2 à 4 fois par an pour analyser, étudier et proposer des évolutions pour le service public.

1.3 Mode de gestion

La compétence assainissement collectif a été déléguée à Grand Lieu Communauté depuis le 1^{er} janvier 2017.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'exploitation des systèmes d'assainissement est assurée par la SAUR (différé d'un an pour Saint Philbert de Grand Lieu et La Chevrolière). Dans ce cadre, la SAUR est chargée de l'entretien et de la maintenance des installations (stations, réseau, pompes de refoulement...). Elle assure également la plupart des relations avec les abonnés. Ce contrat arrivera à échéance le 31 décembre 2027.

1.4 Une équipe au service des usagers et des projets d'investissement

Grand Lieu Communauté est responsable des investissements. Dans ce cadre, le service assainissement collectif de Grand Lieu assure le lancement et le suivi des différentes études (schéma directeur d'assainissement, maîtrise d'œuvre, étude de faisabilité...) et des opérations de travaux. Il assure également au quotidien le suivi technique et financier et la bonne exécution du contrat d'affermage. Enfin, Grand Lieu Communauté se charge de l'information concernant la Participation Financière à l'Assainissement Collectif (PFAC) et de la facturation de cette taxe.

Pour mener ces missions, le service est composé d'une responsable, de deux chargées de mission et d'une gestionnaire administrative. Il est intégré au Pôle Environnement de l'intercommunalité.

2 Chiffres clés et faits marquants

2.1 Chiffres clés de l'année 2021

- Nombres d'abonnés : 12 051
- Volume d'eau traité : 1 982 817 m³
- Volume d'eau facturé : 1 105 202 m³
- Tonnes de boues évacuées : 289,10 TMS
- Nombres de stations d'épuration : 15
- Km de réseaux d'eaux usées : 197,4 km
- Prix / m³ pour une facture de 120m³ (au 1^{er} janvier 2022) : 2,78 € TTC

2.2 Faits marquants de l'année 2021

L'année 2021 a été marquée par la finalisation de plusieurs études de schéma directeur et le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour des projets de réhabilitation de réseaux EU identifiés comme étant prioritaires par les études de schémas directeurs. De nombreuses opérations de travaux seront donc à prévoir en 2022.

Une étude de schéma directeur des boues a également été lancée en 2021 afin d'essayer de définir une solution pérenne pour la gestion des boues du territoire. En effet, Grand Lieu est confronté à plusieurs difficultés concernant l'évacuation de boues produites par les différents systèmes d'assainissement :

- Difficulté à épandre les boues produites du fait de la forte concurrence avec le plan d'épandage de Nantes Métropole, la présence de culture maraîchères, la conversion de plusieurs parcelles agricoles au biologique...
- L'obligation d'hygiénisation des boues depuis la crise sanitaire.

- L'évolution du cadre réglementaire concernant l'épandage des boues.

Geneston

- ⇒ Poursuite et fin de l'étude de schéma directeur
Montant de l'étude : 39 000 € HT
Subvention : 19 500 €

La Chevrolière

- ⇒ Poursuite et fin de l'étude de schéma directeur
Montant de l'étude : 50 000 € HT
Subvention : 24 900 €
- ⇒ Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau EU de la rue du Stade et reprises ponctuelles sur divers secteurs
Montant des études : 24 000 € HT

La Limouzinière

- ⇒ Extension du réseau des eaux usées de la rue des Grands Jardins
Montant : 30 000 € HT
- ⇒ Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau EU rue des Morinières et de la Chauvelle
Montant des études : 3 200 € HT

Le Bignon

- ⇒ Poursuite de l'étude de schéma directeur
Montant de l'opération : 47 370 € HT
Subventions : 23 685 €
- ⇒ Poursuite de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la STEP des Fontenelles
Montant de l'opération : 27 720 € HT

Montbert

- ⇒ Poursuite de l'étude de schéma directeur
Montant de l'opération : 36 450 € HT
Subventions : 18 225 €

Pont Saint Martin

- ⇒ Démarrage du chantier de construction de la nouvelle station de Viais
Montant de l'opération : 1 600 000 € HT
Subventions : 434 790 €
- ⇒ Poursuite et fin de l'étude de schéma directeur
Montant de l'étude : 49 500 € HT
Subvention : 24 750 €
- ⇒ Extension Chemin du la Verduze
Montant des travaux : 10 000 € HT

Saint Colomban

- ⇒ Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau EU de la rue de l'Hôtel de Ville, place de l'Eglise et rue A. Lallié
Montant des études : 11 300 € HT

Saint Lumine de Coutais

- ⇒ Aucune étude ou travaux en 2021. Des travaux sont prévus en 2022.

Saint Philbert de Grand Lieu

- ⇒ Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau EU de la route de La Limouzinière
Montant des études : 8 000 € HT
- ⇒ Lancement de la mission de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du réseau EU de la rue du Port
Montant des études : 10 300 € HT
- ⇒ Réhabilitation du réseau EU au Moulin d la Chaussée
Montant des travaux : 17 800 € HT

2.3 Le patrimoine

15 stations de traitement des eaux usées sont présentes sur le territoire de Grand Lieu. La carte ci-dessous montre leur localisation.

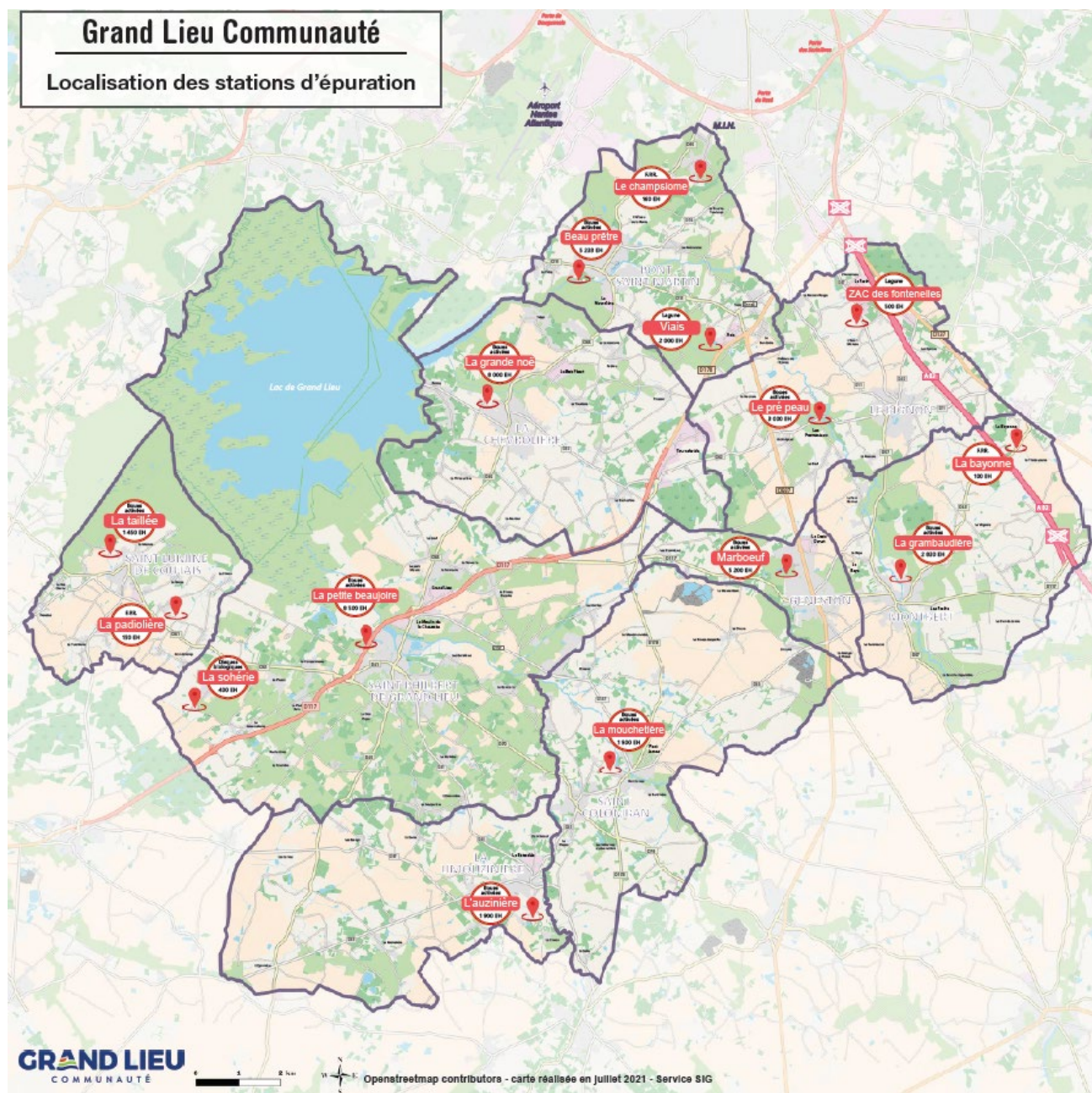


Figure 4 : Localisation des stations d'épuration

Près de 200 km de réseaux et 63 postes de refoulement sont nécessaires pour acheminer l'ensemble des effluents vers ces stations.

Ces stations sont réparties de la manière suivante :

- 6 stations de capacité supérieure à 2 000 EH
- 4 stations de capacité comprise entre 500 EH et 2 000 EH
- 5 stations de capacité inférieure ou égale à 500 EH

En 2021, toutes les stations étaient conformes excepté celles du Bignon et de Montbert, dont le réseau de collecte n'est pas conforme par temps de pluie. En effet, ces réseaux de collecte, bien que séparatifs, ont déversé par temps de pluie une fois pour Montbert et 6 fois au Bignon.

Le tableau ci-après fait le bilan par station des volumes traités, déversés et des quantités de boues évacuées :

Tableau 1 : Stations d'épuration – chiffres-clés 2021

Stations d'épuration								
Stations d'épuration	Capacité (EH)	Type de filière	Débit de référence (m³/j)	Volume traité (m³)	Volume traité (m³/j)	Surverse (m3)	Matières sèches produites (t)	Matières sèches évacuées (t)
Geneston - Marboeuf	5 200	Boues activées	1 516	213 637	585	12	45,84	22,8
La Chevrolière - La Grande Noé	8 000	Boues activées	2 099	396 916	1 087	37 534	64,83	37,27
La Limouzinière - L'Auzinière	1 900	Boues activées	744	99 163	272	2 375	19,18	11,60
Le Bignon - Pré Péau	3 000	Boues activées	1 206	167 437	459	0	37,48	39,25
Le Bignon - Les Fontenelles	500	Lagune	199	30 007	82	20	Sans objet	0,00
Montbert - La Bayonne	199	Filtre plantés roseaux	-	0	-	-		
Montbert - La Grambaudière	2 830	Boues activées	679	119 182	327	2	31,60	46,92
Pont Saint Martin - Beau Prêtre	5 233	Boues activées	1 542	234 516	643	0	0,00	54,69
Pont Saint Martin - Viais	2 000	Lagune	596	83 438	229	0	Sans objet	0,00
Pont Saint Martin - Le Champsiome	160	Filtre plantés roseaux	67	7 035	19	-	Sans objet	0,00
Saint Colomban - La Mouchetière	1 900	Boues activées	752	99 238	272	0	21,89	19,83
Saint Lumine de Coutais - La Taillée	1 450	Boues activées	788	108 094	296	95	13,71	0,00
Saint Lumine de Coutais - La Padiolière	150	Filtre plantés roseaux	46	6 569	18	-	Sans objet	0,00
Saint Philbert de Grand Lieu - La Petite Beaujoire	8 500	Boues activées	2 193	408 415	1 119	915	71,10	56,76
Saint Philbert de Grand Lieu - La Sohérie	400	Disques biologiques	76	9 170	25	0	0,91	0,00
Total	41 422			1 982 817	5 432	40 953	306,51	289

Le territoire est sujet à d'importantes entrées d'eau claire parasite dans les réseaux. Ces eaux ont différentes origines : entrée d'eaux pluviales dans le réseau liées à des mauvais raccordements, entrée d'eau de nappe par des cassures au niveau des réseaux, phénomène de drainage de tranchée... Le tableau suivant estime la part des eaux claires parasites sur chaque commune en faisant la différence entre le volume traité au niveau des stations d'épuration et les volumes facturés :

Pourcentage d'eau claire parasite			
Commune	Volume traité (m³)	Volume facturé (m³)	% d'ECP
Geneston	213 637	121 651	43%
La Chevrolière	396 916	214 290	46%
La Limouzinière	99 163	65 668	34%
Le Bignon	197 444	103 356	48%
Montbert	119 182	74 015	38%
Pont Saint Martin	324 989	184 400	43%
Saint Colomban	99 238	64 412	35%
Saint Lumine de Coutais	114 663	51 060	55%
Saint Philbert de Grand Lieu	417 585	226 350	46%
Total	1 982 817	1 105 202	43%

2.4 Le service aux usagers

Depuis janvier 2018, Grand Lieu Communauté n'a pas revu le montant de son tarif assainissement. Les évolutions concernant la part du délégataire s'expliquent par la révision annuelle de leurs tarifs et par la signature en avril 2020 d'un avenant prenant en compte l'exploitation de nouveaux ouvrages d'assainissement et le changement de certains modes de valorisation des boues.

Le tableau suivant retrace l'évolution du tarif assainissement depuis le démarrage du contrat :

	2018	2019	2020	2021	2022
Part du délégataire					
Délégataire_part fixe	20,00	20,31	20,89	22,05	22,45
Délégataire_part / m3	0,6900	0,7007	0,7208	0,7606	0,7744
Part de la collectivité					
Collectivité_part fixe	25,00	25,00	25,00	25,00	30,00
Collectivité_part / m3	1,1010	1,1010	1,1010	1,1010	1,1600
Taxes et redevances					
Autres redevances / m3	0,18	0,15	0,15	0,15	0,16
Total HT pour 120 m3	281,52	279,51	282,51	288,44	303,78
TVA (10%)	28,15	27,95	28,25	28,84	30,38
Total TTC pour 120 m3	309,67	307,47	310,76	317,29	334,16
Evolution n/n-1		-0,7%	1,1%	2,1%	5,3%
Prix TTC au m3	2,58	2,56	2,59	2,64	2,78

3 Annexes

3.1 Nombre d'abonnés

Nombre d'abonnés Assainissement Collectif (clients) par commune					
	2017	2018	2019	2020	2021
Geneston	1 329	1 338	1 354	1 362	1 400
La Chevrolière	1 576	1 626	1 894	2 014	2 181
La Limouzinière	502	528	540	555	564
Le Bignon	988	998	1 032	1 099	1 107
Montbert	700	703	738	760	761
Pont St Martin	1 634	1 772	2 047	2 082	2 156
St Colomban	638	683	735	757	771
St Lumine de Coutais	447	459	514	535	545
St Philbert de Grand Lieu	2 244	2 263	2 372	2 420	2 483
Nombre d'abonnés TOTAL	10 058	10 370	11 226	11 584	11 968
évolution n-1	0,43%	3,01%	7,63%	3,19%	3,31%

3.2 Volumes facturés

Volumes facturés aux abonnés						
Commune	2017	2017 recalculé	2018	2019	2020	2021
Geneston	174 616	123 517	103 186	119 079	130 353	121 651
La Chevrolière	168 942	129 772	200 699	187 432	203 501	214 290
La Limouzinière	72 073	53 252	47 638	58 551	63 702	65 668
Le Bignon	113 168	111 635	78 115	98 520	98 902	103 356
Montbert	87 637	69 087	58 628	77 367	81 148	74 015
Pont Saint Martin	176 450	140 928	132 756	169 762	186 348	184 400
Saint Colomban	60 282	52 016	47 768	60 176	63 740	64 412
Saint Lumine de Coutais	45 331	34 045	30 184	38 609	42 030	51 060
Saint Philbert de Grand Lieu	262 945	200 898	200 898	224 421	212 854	226 350
Total	1 161 444	915 150	899 872	1 033 917	1 082 578	1 105 202
évolution n-1	19,44%	-26,91%	-1,70%	14,90%	4,71%	2,09%

3.3 Volumes traités

Stations d'épuration - volume traité (m³)			
Stations d'épuration	2019	2020	2021
Geneston - Marboeuf	241 902	298 259	213 637
La Chevrolière - La Grande Noé	385 607	426 867	396 916
La Limouzinière - L'Auzinière	106 103	119 165	99 163
Le Bignon - Pré Péau	176 410	210 055	167 437
Le Bignon - Les Fontenelles	30 962	36 227	30 007
Montbert - La Bayonne	-	-	-

Montbert - La Grambaudière	118 132	149 759	119 182
Pont Saint Martin - Beau Prêtre	244 735	283 779	234 516
Pont Saint Martin - Viais	74 450	99 929	83 438
Pont Saint Martin - Le Champsiome	7 627	9 944	7 035
Saint Colomban - La Mouchetière	139 324	136 762	99 238
Saint Lumine de Coutais - La Taillée	132 968	134 833	108 094
Saint Lumine de Coutais - La Padiolière	6 182	7 910	6 569
Saint Philbert de Grand Lieu - La Petite Beaujoire	444 734	475 505	408 415
Saint Philbert de Grand Lieu - La Sohérie	7 692	9 395	9 170
Total	2 116 828	2 398 389	1 982 817

3.4 Surverses

Stations d'épuration -surverse au point A2 (m³)			
Stations d'épuration	2019	2020	2021
Geneston - Marboeuf	24	494	12
La Chevrolière - La Grande Noé	20 462	83 023	37 534
La Limouzinière - L'Auzinière	1 646	3 192	2 375
Le Bignon - Pré Péau	0	0	0
Le Bignon - Les Fontenelles (heures)	20	24	20
Montbert - La Bayonne	-	-	-
Montbert - La Grambaudière	0	50	2
Pont Saint Martin - Beau Prêtre	0	0	0
Pont Saint Martin - Viais	0	0	0
Pont Saint Martin - Le Champsiome	-	-	-
Saint Colomban - La Mouchetière	154	170	0
Saint Lumine de Coutais - La Taillée	0	205	95
Saint Lumine de Coutais - La Padiolière	-	-	-
Saint Philbert de Grand Lieu - La Petite Beaujoire	448	657	915
Saint Philbert de Grand Lieu - La Sohérie	0	0	0
Total	22 754	87 815	40 933

La forte diminution des volumes déversés en tête de station s'explique principalement par un hiver 2021/2022 relativement sec.

3.5 Boues

Stations d'épuration - production de boues (tMS)			
Stations d'épuration	2019	2020	2021
Geneston - Marboeuf	45,226	43,083	45,836
La Chevrolière - La Grande Noé	46,290	47,467	64,832
La Limouzinière - L'Auzinière	18,110	15,338	19,177
Le Bignon - Pré Péau	32,128	35,069	37,478
Le Bignon - Les Fontenelles	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Montbert - La Grambaudière	25,671	25,121	31,595
Pont Saint Martin - Beau Prêtre	61,032	54,150	
Pont Saint Martin - Viais	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Pont Saint Martin - Le Champsiome Sans objet Sans objet Sans objet

Stations d'épuration - production de boues (tMS)			
Stations d'épuration	2019	2020	2021
Saint Colomban - La Mouchetière	21,426	21,292	21,885
Saint Lumine de Coutais - La Taillée	11,563	10,287	13,707
Saint Lumine de Coutais - La Padiolière	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Saint Philbert de Grand Lieu - La Petite Beaujoire	76,089	86,105	71,095
Saint Philbert de Grand Lieu - La Sohérie	1,000	1,275	0,905
Total	338,535	339,187	306,510

Stations d'épuration - production de boues (m3)			
Stations d'épuration	2019	2020	2021
Geneston - Marboeuf	7 509	6 860	8 151
La Chevrolière - La Grande Noé	4 775	4 374	5 301
La Limouzinière - L'Auzinière	4 516	3 556	4 826
Le Bignon - Pré Péau	5 125	3 507	5 928
Le Bignon - Les Fontenelles	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Montbert - La Grambaudière	576	463	2 167
Pont Saint Martin - Beau Prêtre	10 271	7 297	8 964
Pont Saint Martin - Viais	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Pont Saint Martin - Le Champsiome	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Saint Colomban - La Mouchetière	2 949	3 730	4 687
Saint Lumine de Coutais - La Taillée	2 926	2 501	3 218
Saint Lumine de Coutais - La Padiolière	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Saint Philbert de Grand Lieu - La Petite Beaujoire	9 908	8 820	6 116
Saint Philbert de Grand Lieu - La Sohérie	50	50	25
Total	48 605	41 158	49 383

Concernant les boues produites, à partir de 2021, a été pris en compte le débitmètre boues en amont de la table d'égouttage au lieu de la différence de niveau mensuelle dans le silo (boues déshydratées) d'où l'augmentation des volumes pour la STEP de Montbert – La Grambaudière.

Concernant les boues évacuées, en 2021, nous avons compensé les faibles évacuations de 2020.

Stations d'épuration - évacuation de boues (tMS)			
Stations d'épuration	2019	2020	2021
Geneston - Marboeuf	34,45	44,95	22,78
La Chevrolière - La Grande Noé	19,58	65,34	37,27
La Limouzinière - L'Auzinière	14,06	10,20	11,60
Le Bignon - Pré Péau	13,90	15,66	39,25
Le Bignon - Les Fontenelles	0,00	0,00	0,00
Montbert - La Grambaudière	22,26	11,68	46,92
Pont Saint Martin - Beau Prêtre	34,90	83,59	54,69
Pont Saint Martin - Viais	0,00	0,00	0,00
Pont Saint Martin - Le Champsiome	0,00	0,00	0,00
Saint Colomban - La Mouchetière	17,87	11,53	19,83
Saint Lumine de Coutais - La Taillée	0,00	0,00	0,00

Stations d'épuration - évacuation de boues (tMS)			
Saint Lumine de Coutais - La Padiolière	0,00	0,00	0,00
Saint Philbert de Grand Lieu - La Petite Beaujoire	126,19	110,43	56,76
Saint Philbert de Grand Lieu - La Sohérie	1,00	1,28	0,00
Total	284,21	354,65	289,10

3.6 Linéaire de réseaux

	Linéaire de réseaux en km				
	2017	2018	2019	2020	2021
Geneston	18,13	18,13	18,13	18,23	18,34
La Chevrolière	33,40	33,40	39,79	39,79	39,87
La Limouzinière	11,95	11,68	11,71	11,70	11,80
Le Bignon	20,61	20,61	20,76	20,75	20,82
Montbert	10,37	10,48	12,39	12,58	13,44
Pont Saint Martin	31,52	32,02	33,52	34,53	35,11
Saint Colomban	14,34	13,00	13,00	13,09	13,09
Saint Lumine de Coutais	6,84	6,83	7,14	7,49	7,47
St Philbert de Grand Lieu	33,88	33,80	36,62	37,49	37,50
Total	181,04	179,95	193,06	195,65	197,43



Édition mars 2021
CHIFFRES 2020

L'agence de l'eau vous informe



POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

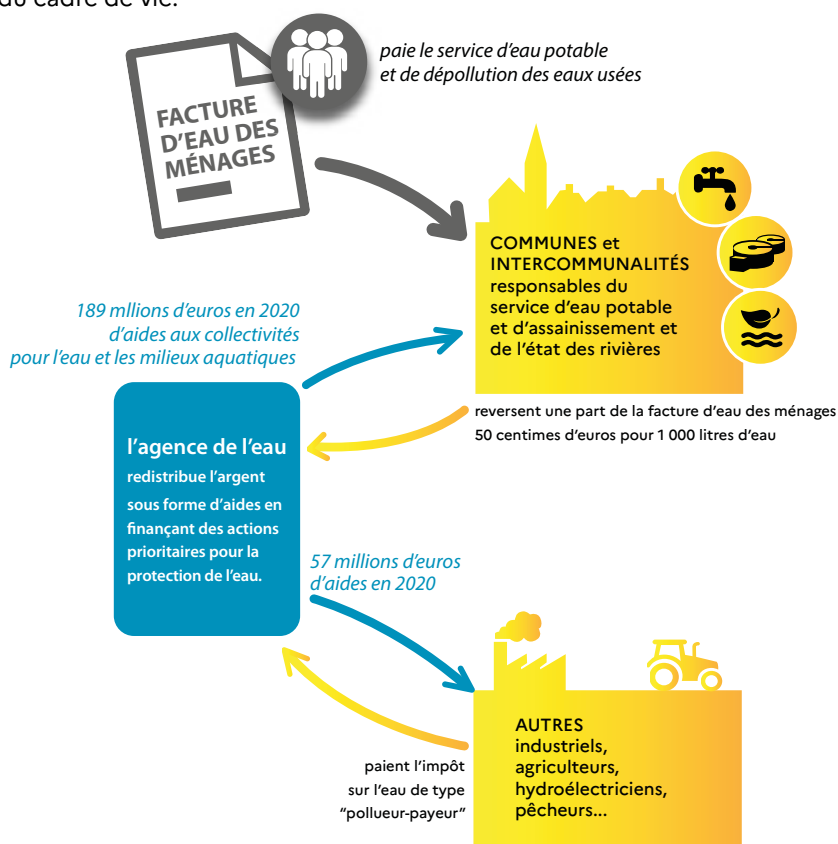
LE SAVIEZ-VOUS ?

Le prix moyen de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne est de 4,12 euros TTC/m³. Pour un foyer consommant 120 m³ par an, cela représente une dépense de 494 euros par an et une mensualité de 41 euros en moyenne (estimation Loire-Bretagne d'après SISPEA • données agrégées disponibles - 2015).

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- Les redevances de l'agence de l'eau qui représentent en moyenne 12,16 % du montant de la facture d'eau
- les contributions aux organismes publics (VNF...) et l'éventuelle TVA

Pour obtenir une information précise sur votre collectivité, rendez-vous sur www.services.eaufrance.fr



NOTE D'INFORMATION

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au **maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

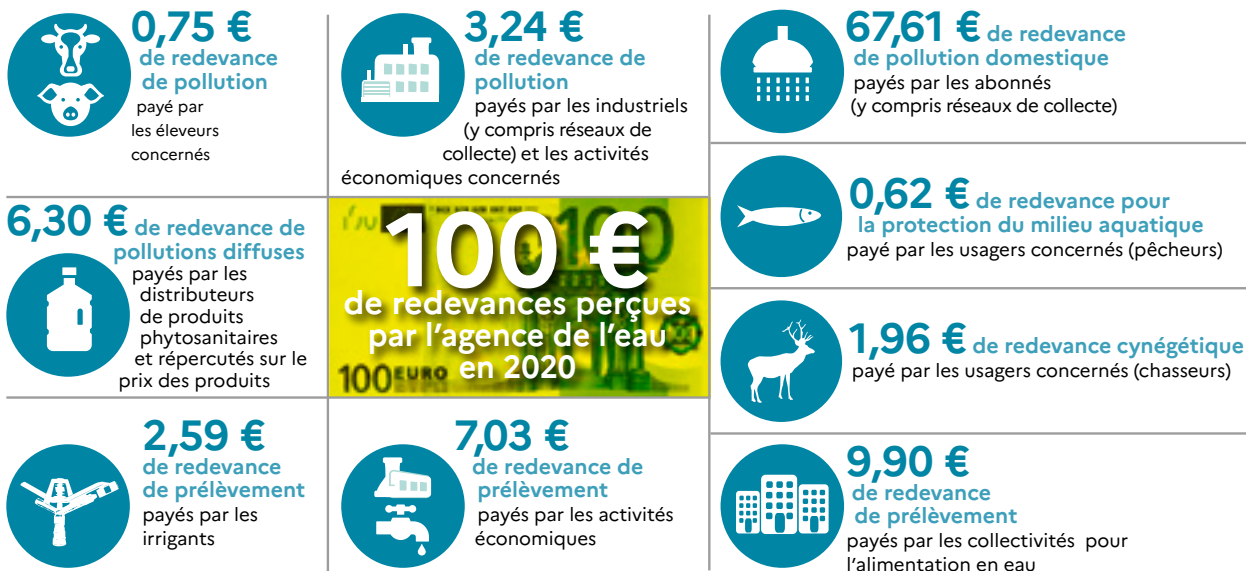
D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2020 ?

En 2020, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 353 millions d'euros dont plus de 273 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



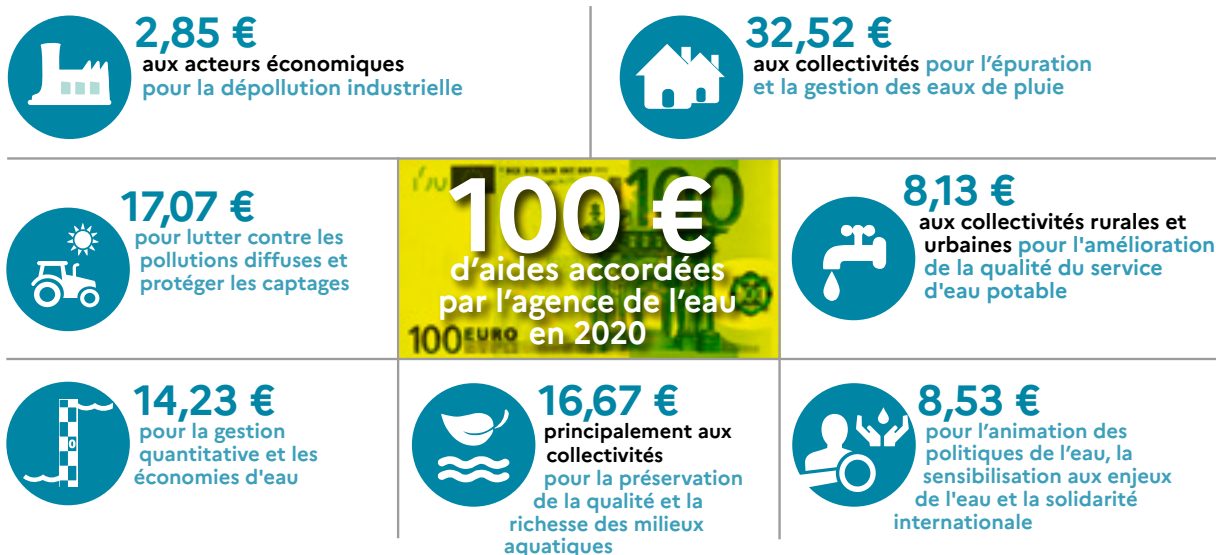
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2020 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2020) • source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2020 est la seconde année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau. Il apporte quelques modifications de financement.

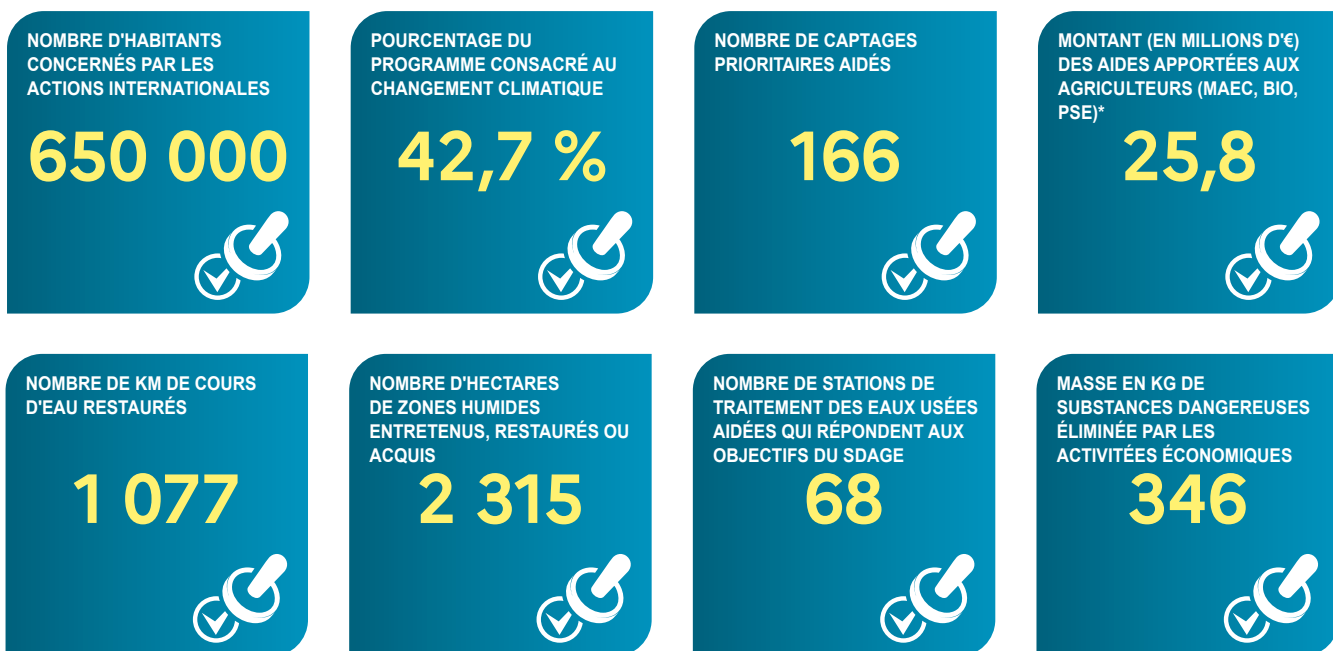


En 2020, sur 100 euros d'aides, 22,11 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2020

L'année 2020 marque la seconde année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2020...



* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

FRANCE RELANCE

Le plan de relance gouvernemental « **France Relance** » doté de 100 milliards d'euros, délègue des crédits aux agences de l'eau. Le budget supplémentaire pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne est de 43,7 millions d'euros. Il permet d'accompagner davantage de projets en faveur de la transition écologique. Il est mobilisé principalement sous la forme d'appels à projets avec une instruction des dossiers au fil de l'eau pour veiller à une rapide mobilisation des crédits. Les 43,7 millions d'euros de budget supplémentaire viennent abonder les 100 millions d'euros mobilisés dès juillet 2020 par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour la reprise des investissements pour l'eau.



Toutes les informations sur les appels à projets (date limite fixée au 30 juin 2021) :

- > investissements des collectivités en faveur de l'alimentation en eau potable : <http://bit.ly/PR-EauPotable>
- > investissements en faveur de la réduction des rejets polluants et la mise en œuvre de l'autosurveillance : <http://bit.ly/PR-EauxUsees-Autosurv>
- > travaux de restauration de la continuité écologique des cours d'eau : <http://bit.ly/PR-Continueite>

PROJET DE SDAGE ET DE PROGRAMME DE MESURES 2022-2027

Après l'état des lieux, point de départ du diagnostic sur le bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 22 octobre 2020, le projet de Sdage 2022-2027 et son programme de mesures associé.

Ce vote permet de proposer le projet à la consultation du public et des assemblées à partir du 1^{er} mars 2021.

La notion de bon état des eaux émane de la directive cadre européenne sur l'eau (ou DCE) du 23 octobre 2000. L'atteinte d'un bon état des eaux à horizon 2027 y est fixée.



LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, plus de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraïa - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45 - Fax : 02 96 33 62 42
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr

Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 73 25
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00 - Fax : 02 40 73 39 93
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

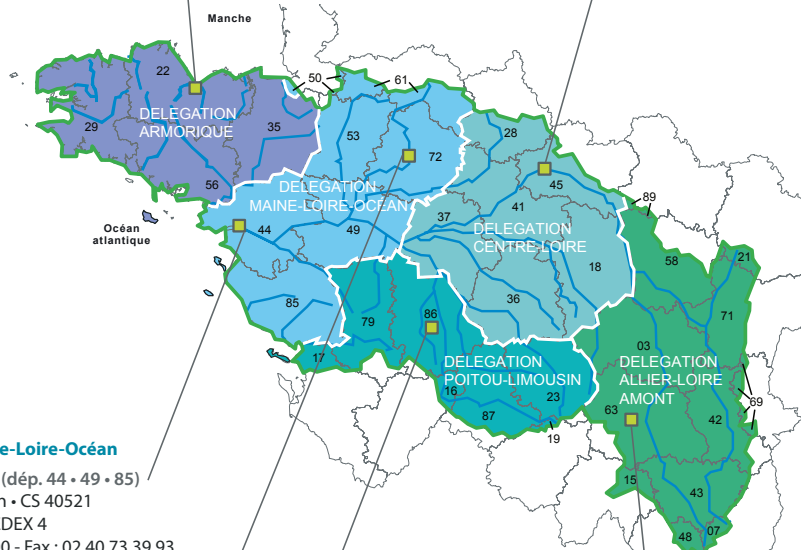
→ Site du Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18 - Fax : 02 43 86 96 11
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goëlette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82 - Fax : 05 49 38 09 81
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10 - Fax : 04 73 93 54 62
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Suivez l'actualité



de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr

& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr

Donnez votre avis sur

**DU 1^{ER} MARS
AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2021**

**LES
COMITÉS
DE BASSIN**

**les inondations
et le milieu marin**

L'eau

<https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr>



Retrouvez aussi toutes les informations sur la consultation du public sur le site **enimmersion-eau.fr**

Nouveau

Découvrez les nouveaux "Podcasts"